



# INTER REGIONS

AGEN, LYON ET PARIS

Juin 2012

# LE SITE DE LA REFORME DES SPORTS CYCLISTES ET DES SPORTS MECANIKUES



Au lendemain de l'inter régions  
à l'adresse : [www.roulenufolep.org](http://www.roulenufolep.org)

vous trouverez :

- les documents présentés lors des inter régions
- les documents destinés à votre présentation aux associations cyclistes et sports mécaniques

# Se connecter à [www.roularenufolep.org](http://www.roularenufolep.org) :

- les délégués UFOLEP = utilisez les mêmes codes d'accès que pour le site internet de l'Ufolep
- les délégués APAC = utilisez les mêmes codes d'accès que pour le site internet de l'Apac
- Vous n'avez pas de codes d'accès, cliquez sur « Créer un nouveau compte » pour demander des codes d'accès

[www.roulerenufolep.org](http://www.roulerenufolep.org)

(à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2012)

Le responsable associatif devra :

- Définir un planning d'entraînements
- Définir un planning des manifestations
- Inscrire pour l'un et l'autre les participants nominativement

QUI ?  
QUAND ?  
QUOI ?  
COMMENT ?  
POURQUOI ?

[www.roulerenufolep.org](http://www.roulerenufolep.org)

(à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2012)

## QUI ?

- saisie obligatoire pour les associations sports motorisés
- saisie non obligatoire pour les associations sports cyclistes
- accès par les Présidents ou Trésoriers (ou par leurs représentants habilités qui se seraient vus remettre les codes d'accès) des associations sportives pratiquant des activités cyclistes ou motorisées (codes similaires au site Apac)

[www.roulerenufolep.org](http://www.roulerenufolep.org)

## QUAND ?

- lorsque l'affiliation, la fiche diagnostic et les contrats complémentaires (à titre onéreux ou à 0 ) auront été validés



[www.roulerenufolep.org](http://www.roulerenufolep.org)

## QUOI ?

- les participants à l'entraînement ou à la manifestation
- les informations pratiques sur l'entraînement ou la manifestation (lieu, date, horaires...)

[www.roulrenufolep.org](http://www.roulrenufolep.org)

## COMMENT ?

### Sélection des participants

- après être connecté à son espace, le Président, le Trésorier ou son représentant :
  - choisit les participants à l'activité parmi les adhérents de l'association (liste mise à disposition dans l'interface)
  - effectue la saisie des personnes licenciées autres fédérations en cas de pratiques communes

[www.roulerenufolep.org](http://www.roulerenufolep.org)

## COMMENT ?

### Récupération des données

- une fois la saisie effectuée, avant le début de l'activité, le Président, le Trésorier ou son représentant pourra récupérer la liste des participants
- cette liste permettra de faire procéder à l'émargement et d'effectuer les contrôles

[www.roulerenufolep.org](http://www.roulerenufolep.org)

## COMMENT ?

### Clôturer l'activité

- le Président ou le Trésorier devront clôturer les activités en effectuant deux manipulations
  - sélection par case à cocher des présents lors de l'activité
  - dépôt du document de clôture de l'UFOLEP

[www.roulerenufolep.org](http://www.roulerenufolep.org)

## POURQUOI ?

- pour obtenir un suivi précis du déroulement de l'activité afin de démontrer le caractère organisé de la pratique en cas de mise en cause devant les tribunaux
- pour rejeter les mises en causes de responsabilité en dehors de ces plages horaires
- pour faciliter le suivi des émargements
- pour obtenir des statistiques sur son association et ses adhérents

[www.roularenufolep.org](http://www.roularenufolep.org)

## **DES QUESTIONS ?**

N'hésitez pas à les poser sur le site en utilisant la zone Contact

Bonne navigation...